

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, dans ce domaine, je dois considérer le CP sur le même pied que le Canadien National quand il s'agit de rattraper les arriérés. Ce n'est pas à moi, mais aux cheminots de négociier leur régime de retraite avec la direction du CP.

M. Skoberg: Une autre question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député peut poser une dernière question supplémentaire, mais je dois rappeler à la Chambre que la période des questions ne dure que 40 minutes.

M. Skoberg: Étant donné que les cheminots déjà retraités n'ont aucun moyen de négociier et que le CP fixe maintenant les augmentations de pension de ses employés d'après leurs années de service plutôt que d'après leurs années de retraite comme le fait le CN, le ministre va-t-il intervenir tout de suite en faveur de ces retraités?

M. l'Orateur: A l'ordre. La dernière question supplémentaire du député ressemble beaucoup à la précédente.

* * *

L'INDUSTRIE

AUTOMOBILES MANIC LTÉE—MESURES EN VUE DE PRÉVENIR LA FERMETURE DE L'USINE

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, en l'absence de l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné que selon les nouvelles de ce matin, il semble évident que la compagnie MANIC de Granby—la seule compagnie canadienne à fabriquer des voitures sport—sera en faillite très bientôt et que le gouvernement fédéral a déjà consenti à cette industrie une subvention de \$344,000, qui représente le montant de la taxe fédérale directe de \$319 par auto, pour une production minimum de 1,000 voitures pour la première année, le très honorable premier ministre est-il au courant de cette faillite éventuelle et a-t-il l'intention de faire les démarches nécessaires pour l'éviter et empêcher, une fois de plus, qu'une compagnie canadienne devienne la propriété d'intérêts étrangers, et plus précisément, d'intérêts américains, à cause d'une petite somme de \$400,000 qui serait nécessaire à cette industrie pour éviter la faillite.

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député peut poser une question, mais il ne peut faire de discours.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): La réponse à la première question est non, monsieur le président. Pour ce qui est de la seconde partie de la question, je ne peux que dire que je vais étudier le problème.

* * *

LES AÉROPORTS

CALGARY—LES ENTRETIENS AVEC LE MINISTÈRE DE L'ALBERTA

[Traduction]

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Trans-

ports. Vu qu'on est en train de l'interroger au sujet de l'aéroport international de Toronto et qu'au moins un ministre originaire de l'Alberta se trouvait ici hier, des entretiens ont-ils eu lieu relativement à l'aéroport international de Calgary dont l'importance est considérable pour l'Alberta, et tout particulièrement pour l'industrie pétrolière, étant donné le déplacement de personnel entre les États-Unis et le Canada?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, pour autant que je sache, il n'y a pas eu de conversations à Ottawa, hier, avec des visiteurs d'Edmonton. Son Honneur le maire d'Edmonton et moi-même avons eu un entretien il y a environ une semaine et, cette semaine, des représentants du ministère des Transports, de l'administration municipale et de diverses associations d'Edmonton se sont entretenus à Edmonton.

M. Woolliams: Le gouvernement fédéral a-t-il pris une décision au sujet de l'aéroport international de Calgary, ou la question a-t-elle été renvoyée aux fonctionnaires du gouvernement provincial de l'Alberta et à ceux de la ville de Calgary?

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, j'hésite à faire remarquer que le député se trompe d'aéroport. S'il s'agit de l'aéroport industriel d'Edmonton, au lieu de l'aéroport international, je dirai que les entretiens en cours ont porté sur l'utilisation prévue pour l'aéroport industriel de la ville d'Edmonton.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une autre question. Le ministre ne pourra peut-être pas y répondre. Des entretiens ont-ils eu lieu entre le ministre et le député de Calgary-Sud au sujet de l'agrandissement de l'aéroport international de Calgary et de la construction d'un nouveau dépôt?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député ne peut demander au ministre s'il a eu des entretiens avec un autre député.

[Plus tard]

L'hon. M. Jamieson: Je profite de l'occasion pour présenter mes excuses au député de Calgary-Nord. Je l'avais mal compris. La semaine dernière, l'avenir de l'aéroport commercial d'Edmonton a donné lieu à pas mal de discussions. J'avais l'impression que c'était là la question du député. Pour ce qui est de l'aéroport de Calgary, le maire de cette ville m'a demandé de lui accorder une entrevue qui aura vraisemblablement lieu la semaine prochaine. Je crois qu'il sera accompagné du ministre des Transports de l'Alberta. Je regrette d'avoir mal compris le député.

M. Woolliams: Merci beaucoup.

* * *

LES GRAINS

LA CORRESPONDANCE RELATIVE À LA COMMERCIALISATION DU COLZA

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre responsable de la Commission du blé. Comme en fait foi la page 5158 du hansard, j'ai demandé au ministre s'il voulait déposer le